

2008 Le Grand Orient de France

Hommage aux Martyrs de la Commune de Paris

Commémoration



COMMUNIQUE

Hommage aux Martyrs de la Commune de Paris

Le 1^{er} mai, les francs-maçons du Grand Orient de France rendront hommage aux Martyrs de la Commune et à tous leurs Frères qui se sont engagés pour que l'idéal de Liberté, d'Égalité et de Fraternité soit plus qu'une devise inscrite sur le fronton des édifices publics.

Le rendez-vous est fixé à 10 heures à l'entrée principale du cimetière du Père Lachaise, boulevard Ménilmontant, Paris XX^{ème}.

Le cortège se rendra à pied par le chemin des Acacias au Mur des Fédérés.

Le Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre du GODF, Jean Michel QUILLARDET, accompagné de dignitaires d'obédiences amies et d'une délégation du Conseil de l'Ordre, déposera une gerbe sur la tombe de l'ancien Grand Maître Serge BEHAR, puis une gerbe sur la tombe du Frère Jean Baptiste CLEMENT et le cortège s'arrêtera devant le mur des fédérés, où une dernière couronne sera déposée.

Après les discours des Dignitaires et du Grand Maître, nous chanteront « le temps des cerises », hymne de la Commune que sifflaient les communards sur les barricades.

La cérémonie se déroulera vers 11h15 en présence de sours et de frères décorés de leurs cordons, bannières de loges déployées.

Calendrier

Judi 1^{er} mai 2008
à 10h00

Cimetière du Père Lachaise
boulevard Ménilmontant
Paris XX^{ème}



Contact organisateur
Philippe Sabadell
gocom@godf.org

2008 Le Grand Orient de France



La Commune de Paris, plus qu'un simple chapitre d'histoire nationale occupe une place fondatrice dans la Franc-maçonnerie contemporaine et plus particulièrement dans le Grand Orient de France qui a vu ses Frères parisiens se rallier au combat désespéré des insurgés du printemps 1871, contre le gouvernement de Versailles aux mains de Monsieur Thiers. Certes nous savons qu'elle n'a pas fait l'unanimité au sein du Grand Orient, mais avec le temps, elle est devenue un symbole essentiel de son idéal laïque et social, tant les maçons y furent impliqués.

Tout commence 18 mars 1871 par une décision maladroite de Thiers lorsqu'il veut reprendre les canons, entreposés sur la butte Montmartre. Alors Paris entre en insurrection se déclare « Commune Libre », indépendante du gouvernement. Le quart des élus de la Commune sont Francs-maçons !

Quant à la politique suivie par la Commune dans les domaines, de la laïcité, de la solidarité, de l'école, semble moins inspirée par le Marxisme que par la Franc-maçonnerie. Il s'agit pour les Communards, de supprimer les injustices, d'améliorer la vie quotidienne du peuple, par des réformes envisagées dans les travaux des Loges du Second Empire.

Dès le 2 avril, les premières mesures, prises en assemblée générale sont : la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression du budget des Cultes. Le Frère Raoul Rigault se montre particulièrement actif dans la laïcisation des services publics, notamment des hôpitaux, où les salles portant des noms de Saint sont débaptisées, les crucifix enlevés. Il faudra attendre 34 ans, le 9 décembre 1905, pour que se réalise enfin la Séparation sous l'impulsion du Frère Emile Combes.

Dans le domaine scolaire, beaucoup considèrent le Frère Edouard Vaillant comme le véritable fondateur de l'école laïque, dont il jette les bases par son arrêté du 22 mai, instituant la gratuité, créant les premières écoles primaires de filles et les collèges professionnels. Son oeuvre, détruite par Mac Mahon, sera reprise douze ans plus tard par le Frère Jules Ferry.

En matière sociale, les Frères Adolphe Assi et Benoît Malon proposent des coopératives de production. La solidarité envers les plus démunis trouve tout son sens dans l'interdiction des expulsions pour loyers impayés et le décret du Frère Jourde daté du 7 mai, permettant aux débiteurs de retirer du Mont de piété les objets de petite valeur, vêtements meubles, outils de travail.

Cependant, Thiers compte écraser cette expérience sociale qui fait tâche d'huile, à Lyon, Marseille, Toulouse, Narbonne. Il regroupe des troupes autour de Paris.



Adolphe Assi

2008 Le Grand Orient de France

Afin d'éviter un bain de sang, la Maçonnerie s'unit pour tenter une démarche conciliatrice entre Versailles et Paris. A l'initiative de la Loge « Les Disciples du Progrès », un manifeste invite les adversaires :

« A poser les bases d'une paix définitive, qui soit l'aurore d'un avenir nouveau »

Mais, les tentatives de conciliations échouent face à l'intransigeance de Thiers et les Loges parisiennes se rallient à la Commune et les maçons parisiens, dans une réunion au Châtelet, dont le directeur est le Frère Tassy, prennent une décision unique et historique de faire une dernière démarche en allant planter leurs bannières sur les remparts de Paris et si une seule balle venait à les toucher, ils marcheraient d'un seul élan vers l'ennemi commun.

Et le 29 avril, plusieurs milliers de Francs-maçons décorés de leurs cordons, traversent le pont de Neuilly et plantent leurs bannières Porte Maillot, face aux batteries versaillaises. A la vue des étendards maçonniques les canons se taisent. Thiers reçoit une délégation, affichant son mépris des arguments maçonniques. Le lendemain le feu reprend. Un premier franc-maçon tombe. Formés en bataillon, les Frères, se saisissent de leurs épées, s'arment de fusils, se battent jusqu'au bout, tombent par centaines...

Pendant la « Semaine Sanglante », du 21 au 28 mai, les troupes versaillaises entrées dans Paris, tuent partout : sur les barricades, sous les portes cochères, on achève les blessés à coup de crosse. Au siège du Grand Orient, Rue Cadet, transformé en hôpital pour blessés, s'alignent chaque jour un peu plus, des cercueils de communards sur lesquels sont posés leurs insignes maçonniques.

Dans la nuit du 27 mai, il y a des Francs-maçons parmi les derniers à résister dans les allées du Père-Lachaise. A l'aube il ne reste que 147 Fédérés que l'on exécute contre un mur.

C'était le dimanche 28 mai, un beau dimanche de printemps. Le massacre s'était achevé suffisamment tôt pour permettre aux tueurs d'assister à la messe. L'ordre régnait dans Paris.



Barricade entre la rue de Rivoli et la Place de la Concorde